

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2023/4/33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 26 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mr X. PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mr D.FERNANDES, Mr D. LETEMPLE, Mme M.MIELCAREK, Mr F.GACH, Mr T.FLEUREAU, Mme M.FAXELLE, et Mr H.DEPREZ

Pouvoirs : néant

Excusés : Mr P. AUDIN et Mme N. LEROY

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Travaux église

Monsieur le Maire informe que l'architecte, qui a fait l'étude des travaux et des coûts, propose de signer un marché public pour la rénovation de l'Église.

Mme Furgerot explique que la maîtrise d'œuvre consiste à la rédaction des pièces administratives intégrant le dossier de consultation des entreprises, l'assistance lors de démarches de consultation des entreprises, attribution des marchés : mission AMO.

L'estimation du coût des travaux, des tranches 1, 2 et 3, s'élevant à plus de 700 000€ HT.

Dans l'acte d'engagement il est demandé par le maître d'œuvre la somme de 78 949.00€ (forfait provisoire).

Mr Fortin explique la nécessité d'effectuer un montage financier afin de préserver les finances de la commune (autofinancement, emprunt, fiscalité, ... à étudier).

- Il est nécessaire de créer un budget annexe à la commune afin d'isoler les opérations liées à la rénovation de l'édifice.

- Les subventions sollicitées laisseraient approximativement un reste à charge pour la commune de 100 000,00€ HT.

- Il insiste également sur l'optimisation de la trésorerie pour le règlement des acomptes élevés liés à ce chantier d'envergure. En effet, les délais de comptabilisation des subventions demeurent très importants même si le déclenchement progressif est sollicité.

À ce stade, L'ensemble du conseil souhaiterait une rencontre avec l'architecte pour des précisions complémentaires.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2023.11.06 09:58:01 +0100
Ref:20231102_111801_2-1-O
Signature numérique
le Maire